



ENTRE VOUS ET NOUS

ÉDITION
AVRIL 2026

Informations municipales

Calendrier des réunions du conseil Laverlochère-Angliers—2026

Le premier ou deuxième lundi de chaque mois, la séance débutera à 19h30.

Jour	Date	Lieu	Heure
Lundi	6 avril 2026	Laverlochère	19h30
Lundi	4 mai 2026	Angliers	19h30
Lundi	8 juin 2026	Laverlochère	19h30
Lundi	6 juillet 2026	Angliers	19h30
Lundi	10 août 2026	Laverlochère	19h30
Lundi	7 septembre 2026	Angliers	19h30
Lundi	5 octobre 2026	Laverlochère	19h30
Lundi	9 novembre 2026	Angliers	19h30
Lundi	7 décembre 2026	Laverlochère	19h30

Horaires des bureaux municipaux:

Horaire du bureau de
Laverlochère:

- Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Horaire du bureau d'Angliers:

- Le mercredi, de 9 h 30 à 16 h

Horaire des travaux publics

Lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Numéros de téléphone à contacter

En cas d'urgence:

Responsable des travaux publics:
819 765-5111, poste 200

Publicité au journal

FORMAT	TARIF RÉSIDENTS	TARIF NON RÉSIDENTS
Carte d'affaires:	6.00 \$	12.00\$
1/4 de page:	7.00 \$	14.00 \$
1/2 page:	10.00 \$	20.00 \$

Édition: Mai 2026

Date de tombée: 15 avril 2026

Distribution: 25 avril 2026

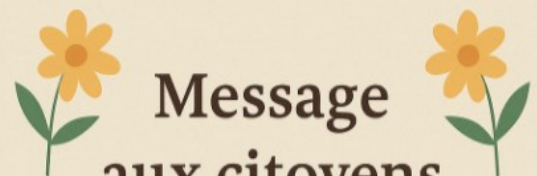
Courriel: entrevousetnous@hotmail.com

Services municipaux

SITE INTERNET: www.laverlochere-angliers.org

FACEBOOK: Municipalité de Laverlochère-Angliers Officiel

TÉLÉPHONE: 819 765-5111, poste 222



Message aux citoyens Avril

Nous vous souhaitons de
joyeuses célébrations de Pâques
et un agréable temps des sucres.

Profitez de cette belle saison
printanière et de ses doux
plaisirs!



Des nouvelles de votre administration municipale



Message de la directrice municipale, Claudette Lachance



Bonjour à vous citoyens et citoyennes de Laverlochère-Angliers,

Nous voici rendus aux mois de mars et avril, la température plus douce, qui nous apportera des changements de température imprévisibles. Nous savons tous que l'état des routes se détériore et que ce sera difficile le temps du dégel. Malheureusement, nous n'avons pas de pouvoir sur la température. Soyez assuré que notre équipe des travaux publics feront tout en leur pouvoir pour améliorer les choses dès que possible.

Je vous rappelle que nous avons une politique de TOLÉRANCE ZÉRO. Des mesures pourraient être prises envers des personnes qui seraient agressives ou qui manqueraient de respect envers les employés de la municipalité.

Suivi du projet système individuel de traitement d'eau potable d'Angliers:

Les tests d'eau qui ont été faits dans les 3 maisons témoins et à l'école centrale ont été acceptés par le ministère de l'Environnement, et nous avons donc pu donner la commande officielle auprès de la compagnie Puribec pour la fabrication des systèmes comme proposée dans leur soumission. Les citoyens du village d'Angliers qui ont signé l'entente pour la cession d'un système de traitement individuel se feront contacter en premier lieu par une compagnie de plomberie pour la préparation des tuyaux et début avril par l'entreprise Puribec pour convenir d'un rendez-vous. Nous avons établi une liste pour prioriser les familles avec de jeunes enfants, et les personnes âgées. Il faudra faire encore preuve de patience, les installateurs pourront en installer un ou deux par jour selon le niveau de difficulté des accès.

Besoin de personnes intéressées à participer activement à la vie communautaire :

Implication pour la création d'œuvres pour identifier nos entrées de village Laverlochère-Angliers et pour embellir nos communautés. Vous êtes une personne créative, qui aime la culture ? Vous pourriez participer à améliorer notre milieu de vie.

Ressources humaines :

Dossier Sécurité civile : Plan de mesure d'urgence

La municipalité se doit de mettre à jour son plan de mesure d'urgence, dans les deux secteurs, soit Angliers et Laverlochère. Nous avons besoin de personnes qui sont prêtes à s'impliquer pour être en mesure d'agir et assurer les services nécessaires lors d'un sinistre. Des formations seront offertes pour assurer une connaissance des tâches et pour développer la coordination d'une bonne équipe. Voici les postes à combler :

Coordonnateur de site et adjoint

Services aux sinistrés : Responsable de mission et adjoint + équipe de soutien (min.4 personnes)

Contactez-moi, 819 765-5111 poste 221

Le poste de journalier est pourvu et nous sommes heureux d'accueillir M. René Gélinas qui vient compléter l'équipe.

Le journalier, qui était en arrêt de travail, fait un retour progressif.

Le poste d'agente administrative est encore en affichage. Nous avons besoin d'une personne formée ou expérimentée en secrétariat, qui a une facilité avec le service à la clientèle.

Voir l'offre d'emploi jointe.

Projets en cours :

- Étude environnementale pour la réfection des ouvrages en eaux de la rue Arpin Est, secteur Laverlochère ;
- Les derniers travaux pour clore le dossier des changements de fenêtres et portes de l'École Centrale d'Angliers sont prévus en juin;
- Peinture intérieure de la salle Simard (Angliers);
- Plan de gestion de l'eau potable Laverlochère;
- Plan de gestion des actifs en eau, Laverlochère-Angliers;
- Traitement pour équilibrer le PH de l'eau potable (Laverlochère);
- Appel d'offres sur invitation pour l'asphaltage des portions de rues endommagé pour permettre la réparation des conduites d'eau.

Merci à chacun de vous de prendre le temps de lire notre petit journal et de contribuer, par votre présence et votre engagement, à la vitalité de notre communauté.

Claudette Lachance, directrice générale et greffière-trésorière






*Nous cherchons
la perle rare !*



AGENTE ADMINISTRATIVE

Rejoignez notre équipe dynamique !





PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

-  Mise en page et correction de documents
-  Rédaction de procès-verbaux & articles
-  Gestion du site web et page Facebook
-  Accueil et service aux citoyens
-  Création de contenus pour le journal local

PROFIL RECHERCHÉ


- Excellente maîtrise du français écrit
- À l'aise en rédaction et informatique
- Autonome et organisée
- Dynamique et polyvalente

CE QUE NOUS OFFRONS :

-  Poste permanent, 32 h/semaine (lun. au jeu.)
-  Salaire 21 \$ à 25 \$/h selon expérience
-  Assurances et cotisation au RVER
-  Lieu de travail : Bureau municipal de Laverlochère-Angliers

Pour postuler

Envoyez votre CV et lettre de motivation à :  dg@laverlochere-angliers.org

Date limite : 9 avril 2026  819 765-5111 poste 221



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS
11-A, rue Principale Sud, Laverlochère (Québec) J0Z 2P0

PETIT RAPPEL AVIS DE NON-CONSOMMATION DE L'EAU (Quartier Angliers)

Dans le cadre du projet de l'installation des systèmes individuels pour le traitement de l'eau potable dans les résidences (Secteur Angliers), **il y aura arrêt de chloration dans le réseau, de façon définitive, à compter du 6 janvier 2026**, ce qui pourrait entraîner la présence de coliformes fécaux ou de bactéries *Escherichia coli* ainsi que le non-respect des normes physicochimiques de la qualité de l'eau du réseau de distribution d'ANGLIERS. La contamination de l'eau par ces bactéries signifie qu'elle peut aussi contenir des microorganismes dangereux pour votre santé. Les symptômes les plus fréquents sont les vomissements, les diarrhées et les maux de ventre.

Nous vous invitons à partager le présent avis avec vos connaissances et voisins, notamment des personnes isolées ou dont la santé est précaire.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

Vous ne devez pas utiliser de l'eau du robinet, pour tous les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser directement l'eau du robinet pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude avec du détergent, en vous assurant de bien l'assécher;
- Faire fonctionner le lave-vaisselle, si celui-ci est réglé au cycle le plus chaud;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Si vous possédez un dispositif de traitement de l'eau à votre résidence, vous devez appliquer les mesures indiquées ci-dessus, à moins qu'il ne s'agisse d'un purificateur domestique conçu pour désinfecter l'eau. Les dispositifs tels les adoucisseurs sont généralement inefficaces pour éliminer les microorganismes.

Écoles, entreprises, commerces et institutions desservis

- Avisez votre clientèle que l'eau est impropre à la consommation;
- Fermez les fontaines d'eau et affichez des avis près des autres robinets où de l'eau reste disponible.

UN POINT DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SERA DISPONIBLE AU 14 RUE DE LA BAIE MILLER, ANGLIERS. (PRÈS DE LA PORTE DU BUREAU MUNICIPAL). Pour vous permettre d'avoir de l'eau potable gratuitement en attendant l'installation de votre système.

Pour toute question, vous pouvez nous joindre par téléphone au : 819 765-5111 poste 221 ou par courriel : dg@laverlochere-angliers.org ou consulter le site Web suivant : www.laverlochere-angliers.org.

Claudette Lachance, DG

OFFRE D'EMPLOI

GUIDE-ANIMATEUR / GUIDE-ANIMATRICE

Pour le **T.E. Draper** et son hangar
et le **Chantier Gédéon** à Angliers



TÂCHES PRINCIPALES

- Accueillir et informer les visiteurs.
- Présenter l'histoire des deux attrait touristiques.
- Animer et répondre aux questions des visiteurs.



CONDITIONS

- Être âgé entre **15 et 30 ans** (critère principal des subventions salariales).
- Étudiant(e) ou non, mais l'âge doit être respecté.
- Personne **souriante**, ponctuelle, esprit d'équipe.
- Bon communicateur.
- **Maîtrise** de la langue **anglaise** est un **atout**.



ENTRÉE EN POSTE :

20 JUIN 2026

(ou **avant** selon la disponibilité)



30 à 35 heures / semaine

5 jours / semaine



Salaire minimum en vigueur
ou **plus** selon l'expérience

POUR POSTULER :

✉ tedraper@hotmail.com

☎ 819-949-4431

Cathy Fraser, directrice générale



Site historique T.E. Draper

14, Baie Miller, CP 82 • Angliers (QC) J0Z 1A0



GARAGE RÉSIDENTIEL : UN RISQUE D'INCENDIE SOUVENT SOUS-ESTIMÉ

Qu'il soit attaché à la maison ou pas, le garage résidentiel est souvent utilisé pour effectuer de petites réparations, entreposer des outils, de l'essence, des produits inflammables, un véhicule tout terrain, une motoneige, une tondeuse etc. ou pour recharger des appareils électriques.

Les travaux à chaud tel la soudure, meulage ou la découpe au chalumeau sont des travaux produisant des étincelles, des projections de métal et une chaleur intense. Saviez-vous qu'une seule petite étincelle invisible peut suffire pour créer une inflammation soudaine? En effet, si la ventilation dans le garage est insuffisante, le feu peut prendre et peut se propager rapidement à l'ensemble du bâtiment.

Pour réduire les risques, quelques consignes de sécurité simples peuvent faire une grande différence :

- Entreposez l'essence, le propane et les produits inflammables dans des contenants approuvés et bien fermés.
- Jeter les chiffons souillés d'huile, essence.
- Ne laissez jamais fonctionner un appareil ou un outil électrique sans surveillance.
- Utilisez seulement des rallonges électriques homologuées et en bon état.
- Évitez de surcharger les prises électriques.
- Gardez le garage propre et évitez l'accumulation de matériaux combustibles.
- Installez un avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone et vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.
- Gardez un extincteur à votre portée.

Ces quelques gestes simples vont contribuer à la prévention des incendie, protéger vos biens, votre résidence et votre famille.

Récupération de la peinture – Un geste simple pour l'environnement!

Vous avez des restants de peinture à la maison?
Saviez-vous qu'ils ne doivent pas aller à l'enfouissement?

Pour trouver facilement un point de collecte près de chez vous,
visitez le localisateur d'Éco-Peinture:

👉 <https://www.ecopeinture.ca/localiser/>

Ce service, offert par l'organisme de gestion reconnu Éco-Peinture, permet à tous les résidents de disposer de leurs contenants de peinture de manière sécuritaire et responsable.

Aidez-nous à réduire les déchets
et à protéger l'environnement





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

*Vous êtes, par la présente, invités à l'assemblée générale annuelle de la
Corporation de développement de Laverlochère.*

Date: Mercredi 29 avril 2026 à 19 h.

Lieu: Musée du nid de guêpes, 5 Rue Saint-Isidore Est, Laverlochère-Angliers

**CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
DE LAVERLOCHÈRE**

AGA : 29 avril 2026

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Message de la présidente.
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Acceptation de l'avis de convocation.
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 avril 2025.
6. Priorité pour 2026
7. Informations.
 - Rapport d'activité 2025
 - Rapport financier 2025
8. Nomination d'un vérificateur externe pour la prochaine année.
9. Période de questions
10. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection.
11. Élections
12. Ajournement de l'assemblée.
 - 12.1- Nomination aux postes de la Présidence et de la Vice-présidence.
13. Réouverture de l'assemblée.
14. Divulgateion des nominations à la direction.
15. Recommandation aux administrateurs
16. Varia
17. Levée de l'assemblée.

Corporation de développement de Laverlochère

5 St-Isidore Est (Bureau 1), C.P. 61
Laverlochère-Angliers, J3Z 2P0

819 785-2772
ccrpo_laverlochere@hotmail.com



Tous les citoyens et citoyennes de la municipalité de Laverlochère-Angliers sont membres de la Corporation de développement de Laverlochère.

Votre participation est essentielle. Vos idées et commentaires sont importants pour que le développement de votre milieu de vie corresponde à votre image.

INVITATION AUX FUTURS BRUNCHS D'E.L.A.N.

Les membres du conseil d'administration de E.L.A.N. Laverlochère sont ravis de vous annoncer les dates de nos prochains brunchs conviviaux et festifs !

 **Dimanche 26 avril 2026**

 **Dimanche 24 mai 2026**


 **Salle à dîner, 13 rue Arpin Ouest, Laverlochère**

Nous vous attendons nombreux pour ces prochains brunchs festifs où vous pourrez partager un délicieux moment en famille, entre amis ou en solo, dans une ambiance chaleureuse et accueillante.


Réservez vos dates !


Brunchs à venir **Dimanche 26 avril & Dimanche 24 mai 2026**

N'oubliez pas de réserver votre place !

 **Adulte: 20 \$, Enfant (5 à 10 ans): 8 \$**



 **819 629-9534**

 **elanlaverlochere@gmail.com**

Adulte : 20 \$, Enfant (5 à 10 ans): 8 \$



Cercle des fermières de Laverlochère

Il est à rediscuter pour un projet court-poincte collective entre les membres et Suzanne Gauthier viendra donner la formation. Ce fut un succès l'an passé et nous sommes prêtes à relever ce défi. 4 personnes sont déjà intéressées, si vous voulez vous joindre à elles, simplement le mentionner lors de prochaine réunion.

Notre **Exposition locale 2026** se tiendra le 17 juin, Ginette Mayer apporte des précisions sur celle-ci dont, entre-autre, la remise des prix par tirage au sort. Il est important de bien regarder le programme local, exécuter les suggestions proposées. Un rappel du projet : Coup de Cœur : les Fermières ne votent pas, seulement le public. Et il est important de rester à l'écart pour ne pas influencer les votes. Il est convenu que cette exposition se fera comme l'an passé avec la formule d'un 5 à 7. On a très hâte de voir toutes vos belles créations.

Élections au CAL en juin, 3 postes sont en élection dans notre Cercle;

- Vice-présidente;
- Secrétaire;
- Conseillère no 2.

Venez montrer vos compétences et en profiter pour vous amuser. C'est très enrichissant! Les mises en candidatures se feront en mai prochain.

Calendrier Mars : Tapis de campagne

Plusieurs métiers sont prêts... pour toutes celles qui veulent en faire, faites connaître votre intérêt à Ginette Mayer. Quelques précisions :

- identifier ses articles tissés sans aiguilles;
- un coup de balai dans la salle de tissage après chaque utilisation;
- 4 lavettes chacune (pour donner la chance aux autres);
- ciseaux à chaque métier et doivent y rester.

Comme chaque année passée des articles promotionnels seront en vente lors du Congrès Régional.

Contactez Suzanne Gélinas, si vous êtes intéressées



LA SÉCURITÉ INCENDIE AU QUÉBEC : STATISTIQUES SUR LES INCENDIES DÉCLARÉS EN 2021-2022

(Source : Linda Lévesque, chargée de projet en sécurité incendie – MSP)

À la fin de l'année 2025, les statistiques sur les incendies ayant été déclarés au Québec en 2021-2022 ont été publiées. Je vous en présente quelques-unes :

- Incendies déclarés au Québec : 16 689
- Personnes décédées : 41
- Personnes blessées : 308

Les taux d'incendies les plus élevés au Québec ont été enregistrés dans la région de :

- Saguenay-Lac-Saint-Jean – 2,78 incendies par 1000 habitants
- Abitibi-Témiscamingue – 2,58 incendies par 1000 habitants

Usage des bâtiments endommagés

- Résidentiel : 74,4%
- Commercial : 7,6%

Incendies agricoles

- Type de bâtiments le plus touché par les incendies : Élevage d'animaux 38,5%
- Lieu d'origine : Entreposage intérieur et garage 38,8%
- Cause : Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique 31,2%

En 2021 et en 2022, sur la totalité des personnes décédées dans les incendies, 72 % étaient des hommes, tandis que 28 % étaient des femmes. Il est également à considérer que 67 % des victimes étaient âgées de 60 ans et plus. Plusieurs facteurs peuvent expliquer le fait que les personnes de 60 ans et plus sont beaucoup plus à risque de décéder dans un incendie : la mobilité réduite, l'état de santé, l'aspect cognitif, la consommation supérieure de médicaments, qui peut mener à de la somnolence et à une perte de vigilance, etc.

Au cours des prochains mois, il sera nécessaire de déployer des stratégies adaptées pour joindre efficacement cette population, la sensibiliser aux risques d'incendie et promouvoir les bons comportements chez elle afin et diminuer de façon marquée la mortalité causée par un incendie.

Pour consulter le rapport complet: [La sécurité incendie au Québec - Statistiques sur les incendies déclarés en 2021 et 2022](#)



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?

Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à 22 488 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à 29 712 \$, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à 41 616 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à 53 904 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

par téléphone :

- Sécurité de la vieillesse : **1-800-277-9915**
- Centre d'appui des services mobiles (ce service s'adresse aux personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés concernant notamment la langue ou la littéracie) : **1-877-631-2657**

en personne : bureaux.service.canada.ca/fr



Service Canada offre également des services mobiles aux communautés.

Pour trouver ceux qui vous intéressent à proximité, **visitez la page :**

canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautes

**BIENVENUE À NOS CÉLÉBRATIONS
PAROISSE ST-VIATEUR**

DIMANCHE LE 29 MARS 2026 À 10H30 :

LA MESSE DES RAMEAUX SERA CÉLÉBRÉE À ANGLIERS POUR LES PAROISSES DU SECTEUR NORD ET AUTRES PAROISSES.

VOUS POURREZ VOUS PROCURER DES RAMEAUX NATURELS ET DES RAMEAUX TRESSÉS PAR DES BÉNÉVOLES.

La célébration sera suivie d'un dîner communautaire avec contribution volontaire.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

SAMEDI LE 4 AVRIL 2026 À 20 HEURES :

Monsieur le curé célébrera la VIGILE DE PÂQUES à l'église St-Viateur d'Angliers. Nous débiterons la cérémonie par un petit feu dans la cour du Centre Communautaire.

Un buffet suivra la célébration avec contribution volontaire.

**Vous pouvez rejoindre M. le curé Rénal Dufour au 819 723-2388 ou au 819 629-6961
Ginette St-Hilaire au 819 949-4231 ou au 819 290-4142**

Paroisse St-Isidore de Laverlochère et Mont-Carmel de Fugèreville

*Doris Boucher présidente, Hélène Morand, secrétaire, Nicole Brassard trésorière
L'Abbé Luc Ngonda-Nkoy Lasaila, prêtre...
Marguilliers, marguilliers*

*Mariette Gervais Hélène Morand
Robert Paquet Doris Boucher*

Lampe du Sanctuaire : Les paroissiens

29 mars 2026

Annette Mantha.....Collecte aux funérailles.155

Béatrice Rousseau.....Collecte aux funérailles.172

12 avril 2026

Carmen Lacasse.....Collecte aux funérailles... 185

Annette Mantha.....Collecte aux funérailles..... 156

26 avril 2026

Réjean Savard.....Hélène Morand.... 182

Béatrice Rousseau.....Collecte aux funérailles... 173

Paroisse Saint-Isidore de Laverlochère

DÉBOURSÉS 2025

Débourrés ordinaires,

Salaire du prêtre	8 230,00 \$
Contribution employeur	60,00 \$
Musique & Chants	300,00 \$
C.S.S.T.	76,02 \$
Ministère du revenu Québec	40,00 \$
Assurances	13 089,00 \$
Culte (hosties & vin)	17,50 \$
Luminaires	515,09 \$
Prions , rameaux	526,46 \$
Frais Bancaire	70,18 \$
Fourniture de bureau	262,57 \$
Pastorale Célébration	300,00 \$
Entretien et réparation	1 333,67 \$
Chauffage de l'église	4 913,81 \$
Équipement Ordinateur	1 155,26 \$
Internet	1 560,57 \$
Électricité de l'église	1 950,25 \$
Contribution au diocèse	926,17 \$
Quêtes extérieur du diocèse	0,00 \$
Développement& paix	0,00 \$
Cimetière	500,00 \$
Ceuvres diocésaine	0,00 \$
Divers	0,00 \$
T.P.S. & T.V.Q.	2 231,92 \$
Loyer du curé	834,45 \$
Placements intérêts	269,65 \$

Total des déboursés ordinaires 39 160,57 \$

Déboursés extraordinaires

Projet du bingo:

Total des déboursés extraordinaires 0,00 \$

Total des déboursés 39 160,57 \$

RECETTES 2025

Recettes ordinaires

Quêtes œuvres diocésaines	26,25 \$
Baptêmes	581,00 \$
Quêtes aux funérailles	0,00 \$
Quêtes aux Mariages	0,00 \$
Aumône du carême	3 060,00 \$
Dîme	1 320,00 \$
Messes annoncées	4 845,40 \$
Quête, collecte ordinaire	1 066,80 \$
Quête de Noël et Pâques	925,00 \$
Funérailles	200,00 \$
Musique aux funérailles	348,75 \$
Luminaires	185,00 \$
Prions , Rameaux	0,00 \$
Développement et paix	900,00 \$
Feuillet paroissial	0,00 \$
Certificats de baptêmes, mariages	321,04 \$
Intérêts & Ristourne	1 100,00 \$
Cimetière	5 000,00 \$
Dons libre	850,00 \$
Dons divers	400,00 \$
Location de locaux	400,00 \$

Remboursements	269,65 \$
Placement	10 232,43 \$
Assurance remise	791,09 \$
T.P.S. & T.V.Q. 2025	

Divers

Total des recettes ordinaires 32 522,33 \$

Recettes extraordinaires

Emprunts	0,00 \$
Comité du bingo: projets	4 044,63 \$
Comité du bingo: projets 50/50	1 854,25 \$
	5 898,78 \$

Total des recettes 38 221,18 \$

BIENVENUE À TOUS

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10 h à 16 h 30

Jeudi : 10 h à 21 h

Vente du mardi

Tous les mardis, il y a une **vente de sacs à 10 \$**.

Pour y participer, vous devez avoir en votre possession votre **sac permanent du Comptoir**, disponible au coût de 10 \$.

Sans ce sac, les articles vous seront vendus à la pièce.

Suivez-nous !

Suivez notre page Facebook **Comptoir Jean XXIII** pour connaître les **semaines complètes de vente de sacs à 10 \$** et pour obtenir plein d'autres informations.

N'hésitez pas à devenir amis avec le Comptoir et à en parler autour de vous.

Encore **merci** pour vos généreux dons !

AIDEZ-NOUS À MIEUX DONNER

Ce document est produit pour mieux outiller nos nombreux donateurs afin de diminuer nos coûts en déchets et ainsi augmenter notre possibilité de don.

Le comptoir Jean XXIII est un organisme à but non lucratif, géré en totalité par des bénévoles. Son objectif est de venir en aide aux personnes les plus défavorisées. Pour ce faire nous donnons une deuxième vie aux vêtements et objets en bonne condition que vous nous donnez généreusement. Nous les offrons à tous à très bas prix. Ainsi nous évitons le gaspillage et les profits nous permettent de donner à des organismes communautaires qui améliorent la vie de gens dans le besoin en région.

CE QUE NOUS N'ACCEPTONS PAS

Nous ne pouvons accepter :

- Les **articles de bébé** munis de sangles (attaches) : chaise haute, siège d'auto, etc., même s'ils sont en très bonne condition. *Ceci est une exigence des assurances.*
- Tous les **stores avec cordons**.
- Les **gros meubles, incluant les téléviseurs qui ne sont pas à écran plat**.
- Les **équipements de hockey** (*Nous acceptons seulement les patins, les casques, les grilles et les bâtons.*)

Merci pour vos généreux dons!

Ensemble, nous réussirons à faire une différence pour le Témiscamingue.

Le Témiscamingue génère beaucoup plus de beaux articles qui méritent une deuxième vie que ce que les Témiscamiens viennent acheter. **Venez nous voir !**

Si chacun pensait à venir voir l'usagé avant d'acheter neuf il serait surpris des trésors qu'on peut y trouver.

QUOI DONNER COMMENT DONNER

Tout ce qui est donné doit être propre et en bon état.

On donne ce qu'on aimerait offrir à un ami.

1. **Vêtements de tous genres (incluant sous-vêtements très propres)** Les vêtements doivent être propres, c'est-à-dire exempts de tâches, de déchirures et de poils d'animaux. Les fermetures éclair doivent être fonctionnelles. Le comptoir ne peut pas laver les vêtements. Par exemple, les vêtements d'enfants (manteaux, salopettes) doivent être exempts de boue et de saleté.
2. **Rideaux en bonne condition**
3. **Couvertures, draps, douillettes, couettes, housses de couette, oreillers, serviettes, nappes, tabliers, coussins.** (*Tout doit être exempt de tâches et de déchirures.*)
4. **Matériel d'artisanat**, laine, dentelle, coupons de tissu, boutons, articles d'artisanat et de couture.
5. **Pantoufles et chaussures** doivent être exemptes de boue. Si possible, attacher les paires ensemble et les mettre dans le même sac, car un soulier ou une botte perdu rend le don inutilisable.
6. **Sacs de tous genres** (propres) sacs de voyage, valises, sacs à main, sacs d'ordinateur, sacs d'école, boîtes à lunch, sacs à dos, etc.
7. **Vaisselle**: Jeter chez soi la vaisselle ébréchée et donner uniquement ce qui est en bon état, même si l'ensemble n'est pas complet. Les chaudrons doivent être propres et exempts de résidus alimentaires.
8. **Bibelots, lampes, jeux de société complets, casse-têtes.**
9. **Jouets**: Regrouper dans un même sac toutes les pièces d'un même jouet.
10. **Électronique**: Écran, ordinateur portable fonctionnel, souris, clavier, imprimante, petite télévision à écran plat, téléphone fixe, disques, DVD, CD, VHS en bonne condition (*originaux seulement*).
11. **Articles de sport** (Exemples : patins, souliers de soccer, bottes de ski, skis, planche à neige, raquettes, etc.)
12. **Petits appareils électroménagers** doivent être en bon état et complets (*les vérifier avant de les donner*). Exemples : grille-pain, cafetière, fer à repasser, robot culinaire, balayeuse, etc. Si l'appareil comporte plusieurs pièces, les mettre dans un même sac.
13. **Articles scolaires**: Cahiers, feuilles lignées, crayons, cartables, etc.
14. **Articles de décoration**: Noël, Pâques et Halloween.
15. **Petits meubles**: Petites bibliothèques, petits bancs, chaises droites, de bureau ou pliantes. Rien de trop gros — nous disposons de peu d'espace.

Renouvellement de bail en RPA

Payer votre loyer vous prend tout votre PETIT CHANGE?



Vous avez le DROIT de dire NON à une hausse de loyer* et de RESTER dans votre logement

Besoin d'aide?

819 797-2433
caapat.com

*Excepté si la RPA a moins de 5 ans



ENTRÉE GRATUITE / POUR TOUTE LA FAMILLE

**PORTES OUVERTES
SUR NOTRE
FORÊT**

EXPOSITION DE MACHINERIE FORESTIÈRE

15 et 16 MAI 2026

AMOS VOISIN DE L'AÉROPORT
CHEMIN DE LA PÉPINIÈRE



**CHANTIERS
CHIBOUGAMAU**



afat.qc.ca/portes-ouvertes-sur-notre-foret-2026/

POUR vos besoins de

**Gravier • Sable • Roches • Exclavation
Émondage • Coupe de bois
Bois de chauffage et plus encore!**

EFB

ENTREPRISE FORESTIÈRE BOUVIROY

Faites confiance à notre équipe!

ESTIMATION GRATUITE

Alain : 819-629-1636

Lucie : 819-629-6788

DÉCLARATIONS D'IMPÔT – PARTICULIERS

Caroline Guenette

Préparatrice d'impôt – service local

Je vous accompagne dans la production de votre déclaration de revenus avec rigueur, transparence et confidentialité.

Services offerts :

- Déclarations fédérale et provinciale
- Transmission électronique autorisée
- Analyse attentive de votre situation
- Service humain et discret

Formation et autorisations :

- ✓ Formée par H&R Block
- ✓ Autorisée pour la transmission électronique
- ✓ Revenu Canada et Revenu Québec

✦ Réservation recommandée – première année

Je prends les noms des personnes intéressées afin de leur assurer une place pour la saison d'impôts.

💰 Tarification

Entre 50 \$ et 80 \$, selon la complexité du dossier.
(aucune surprise, tarif expliqué à l'avance)

🇨🇦 Paiement au moment de la signature, après la production complète du rapport d'impôt.

☎ **819-629-6983** (téléphone, texto, WhatsApp)

✉ **carolineguenette78@hotmail.com**

🌐 **www.serviceimpot.ca**

🕒 Sur rendez-vous uniquement

Merci de **téléphoner ou d'écrire** avant de vous présenter.



📍 8, rue Rivest Est, Laverlochère



4^e ÉDITION DU TOURNOI DE SCRABBLE DE LA BOUQUINE

Ouvert à
tous les amateurs
de Scrabble!

LE SAMEDI 2 MAI 2026

de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h

Prix de présence à gagner
Prix pour les 1^{er}, 2^e et 3^e places

Inscription obligatoire
avant le jeudi 30 avril

Coût : 10 \$/personne

Commandité par

Services Informatiques
Logitem Inc.

Pour informations ou pour inscription, contactez nous
au 819 629-2881, poste 124 ou à labouquine@villevillemarie.org

Deux belles activités à venir pour les membres de la FADOQ.

La FADOQ de l'Abitibi-Témiscamingue invite ses membres à profiter de deux rendez-vous printaniers à ne pas manquer.

D'abord, le **Bal Argenté** aura lieu le **23 avril prochain** à 17 h, au **Centre Richelieu**, situé au **51, rue Notre-Dame Est**, à **Lorrainville**. Cet événement promet une soirée élégante et conviviale, comprenant un **repas trois services** ainsi que de l'animation musicale avec **DJ Simon Mayer**. Le coût d'inscription est de **55 \$** et la **date limite pour s'inscrire est le 13 avril**.

Par ailleurs, le **Salon du livre de Val-d'Or** sera de retour cette année le **vendredi 22 mai**, au **119, rue Self**, de **13 h à 20 h 30**. Cet événement sera **gratuit pour les membres de la FADOQ** qui iront chercher leur billet. Les **billets en ligne** seront disponibles à compter du **14 avril prochain** sur le **site Web de la FADOQ**.

La FADOQ invite donc ses membres à réserver rapidement leur place pour le **Bal Argenté** et à profiter du retour de ce rendez-vous culturel très apprécié.

Pour information ou inscription au **Bal Argenté** : **819 629-3113, poste 2**.

Dorothee Tasset
Agente de développement
FADOQ - Région de l'Abitibi-Témiscamingue
7C rue des Oblats Nord
Ville-Marie (Québec) J9V 1H9
375 Ave Centrale local 109
Val-d'Or (Québec) J9P 1P4
Tél. : **819 629-3113 p. 2**
Courriel: dorothee.tasset@fadoq-at.ca
www.fadoq.ca/abitibi-temiscamingue
Suivez-nous sur Facebook!



Région de
l'Abitibi-Témiscamingue

Assemblée Générale Annuelle



à retenir !

30 AVRIL

Souper suivi de l'AGA annuelle

Informations complémentaires à venir



Vous n'êtes pas membre?

Votre adhésion est échue?

Contactez un administrateur du Club Relais de
l'Amitié de Laverlochère.

Ou

Communiqué avec le bureau régionale:
819 629-3113

